



Coolant -38°C G11 Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 10-1-2011 Date de révision: 19-7-2022 Remplace la fiche: 21-5-2021 version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Coolant -38°C G11 Ready to Use
Code du produit : 83000C
Type de produit : Agents antigel
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs, Utilisation industrielle
Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation non dispersive
Utilisé dans des systèmes clos
Utilisation de la substance/mélange : Agents antigel
Catégorie fonction ou usage : Agents antigel

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030
info@mpmoil.nl - www.mpmoil.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussels	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 H302

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2 H373

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Composants dangereux :

1,2-éthanediol

Coolant -38°C G11 Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Mentions de danger (CLP)

: H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

Conseils de prudence (CLP)

: P260 - Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P330 - Rincer la bouche.
P501 - Éliminer Le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
L'eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	≤ 50	Non classé
1,2-éthanediol	(N° CAS) 107-21-1 (N° CE) 203-473-3 (N° Index) 603-027-00-1 (N° REACH) 01-2119456816-28	≥ 42,5 – ≤ 47,5	Acute Tox. 4 (Oral), H302
benzoate de sodium	(N° CAS) 532-32-1 (N° CE) 208-534-8 (N° REACH) 01-2119460683-35	≥ 0,5 – < 2,5	Eye Irrit. 2, H319
Tétraborate dipotassique	(N° CAS) 1332-77-0 (N° CE) 215-575-5 (N° REACH) 01-2119970730-37	≥ 0,5 – < 1,5	Repr. 2, H361

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Tétraborate dipotassique	(N° CAS) 1332-77-0 (N° CE) 215-575-5 (N° REACH) 01-2119970730-37	(5,2 ≤C < 100) Repr. 2, H361

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général	: Retirer la victime de la zone contaminée. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Après ingestion	: NE PAS faire vomir. Si la conscience est totale, faire boire beaucoup d'eau. Ne rien donner à boire au sujet inconscient. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation	: Nocif par inhalation.
Après contact avec la peau	: Peut causer des irritations de la peau / dermatites.
Après contact oculaire	: Provoque une irritation des yeux.
Après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Coolant -38°C G11 Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre, mousse et CO₂. Lutte contre les incendies plus importants à l'aide d'eau pulvérisée ou de mousse résistant aux alcools.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Peut se décomposer à haute température en libérant des vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations : Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ventiler suffisamment. Utiliser un vêtement de protection. Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination.

Autres informations : Veiller à une ventilation adéquate.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Information sur la manipulation sécuritaire - voir la section 7. Informations sur les équipements de protection individuelle - voir le chapitre 8.

Information sur l'élimination - voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Éviter la formation d'aérosols.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Liquide hygroscopique.

Produits incompatibles : Acides et bases.

Température de stockage : 0 – 40 °C

Informations sur le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agents antigel.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

1,2-éthanediol (107-21-1)

UE	IOELV TWA (mg/m ³)	52 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	20 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m ³)	104 mg/m ³
UE	IOELV STEL (ppm)	40 ppm
Allemagne	Notes	

Coolant -38°C G11 Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

1,2-éthanediol (107-21-1)

Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m³)	52 mg/m³
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (ppm)	20 ppm
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (mg/m³)	104 mg/m³
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (ppm)	40 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de protection.

Protection des mains:

des gants de protection

Protection oculaire:

Aucune protection oculaire spéciale n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation. Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide chaud

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Hygroscopique.
Couleur	: Bleu(e).
Odeur	: Légère.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 180 (160 – 200) °C ASTM D 1120
Point d'éclair	: > 111 °C
Température d'auto-inflammation	: > 400 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: 0,1 mPa
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,13 @ 20°C
Densité	: 1064 kg/m³ @ 20°C
Solubilité	: Produit soluble dans l'eau. Eau: alcoolique Acétone: Miscibilité
Log Pow	: Aucune donnée disponible

Coolant -38°C G11 Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Viscosité, cinématique	: 21 mm²/s @ 20°C
Viscosité, dynamique	: 23,52 mPa.s @ 20°C
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Pas de propriétés oxydantes.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Miscibilité	: water,acetone,alcohol
-------------	-------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Contact avec des matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Matières comburantes. Peroxydes, par exemple peroxyde d'hydrogène. Acide fort. Nitrates. Chlorates.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut se décomposer à haute température en libérant : Cétones. Aldéhydes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

ETA CLP (voie orale)	526,316 mg/kg de poids corporel
----------------------	---------------------------------

1,2-éthanediol (107-21-1)

DL50 cutanée rat	> 3500 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 2,5 mg/l @ 6h

benzoate de sodium (532-32-1)

DL50 orale rat	3450 mg/kg de poids corporel 95% CL: 3150 - 3740
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel
CL50 Inhalation - Rat	> 12,2 mg/l air

Tétraborate dipotassique (1332-77-0)

DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 2,04 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

1,2-éthanediol (107-21-1)

NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	1000 mg/kg de poids corporel
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	1500 mg/kg de poids corporel

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

Coolant -38°C G11 Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

benzoate de sodium (532-32-1)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	> 2500 mg/kg de poids corporel EPA OPP 82-2
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	≤ 25 mg/l air OECD 412

Danger par aspiration : Non classé

Coolant -38°C G11 Ready to Use

Viscosité, cinématique	21 mm²/s @ 20°C
Autres informations	: Compte tenu des propriétés physiques, chimiques et toxicologiques des ingrédients. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 4.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Général : Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

1,2-éthanediol (107-21-1)

CL50 poisson 1	72860 mg/l @ 96h (Pimephales promelas)
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l @ 48h (EOCD Guideline 202, Daphnia magna)
CE50 96h - Algues [2]	6500 – 13000 mg/l @ Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC chronique poisson	15380 mg/l @ 7d, Pimephales promelas
NOEC chronique crustacé	8590 mg/l @ Ceriodaphnia dubia

benzoate de sodium (532-32-1)

CL50 poisson 1	484 mg/l Pimephales promelas
CE50 72h - Algues [1]	> 30,5 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC chronique poisson	10 mg/l Danio rerio @144h

12.2. Persistance et dégradabilité

1,2-éthanediol (107-21-1)

Biodégradation	Facilement biodégradable
----------------	--------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

1,2-éthanediol (107-21-1)

Log Pow	-1,36
Potentiel de bioaccumulation	Il ne se produit aucune bioaccumulation significative.

12.4. Mobilité dans le sol

Coolant -38°C G11 Ready to Use

Sol	Éviter le rejet dans l'environnement.
-----	---------------------------------------

1,2-éthanediol (107-21-1)

Sol	Ce matériau a une faible volatilité et est soluble dans l'eau d'où le potentiel de mobilité est élevé.
-----	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Coolant -38°C G11 Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations relatives à l'élimination du produit/de l'emballage	: Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Déchets	: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 16 01 14* - antigels contenant des substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen –
Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Coolant -38°C G11 Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.